

INFO HEBDO UNML

N°32 - Semaine du 23 au 29 mai 2011

Sommaire

23 juin à Paris : kaléidoscope de la journée
La DARES rectifie ses chiffres sur la Bourgogne
Contrat d'autonomie : l'Etat persiste et lance un nouvel appel d'offres
Série Outre-Mer : Mayotte, 101^{ème} département
Du côté des Missions Locales / Offre d'emploi/ L'UNML vous représente

en une
en une
page 2
page 3
page 4

23 juin à Paris : kaléidoscope de la journée



Assemblée Générale statutaire 2011

L'UNML vous invite à son Assemblée générale statutaire qui se déroulera dès 9h30 à la Maison des Associations, 10/18 rue des terres au curé à Paris. De nombreux échanges sur l'actualité viendront ponctuer ce moment de partage.

N'oubliez pas que pour pouvoir voter, il vous faut être à jour de cotisation 2011.

Déjeuner sur l'herbe

L'UNML comprend et soutient l'action engagée par les organisations syndicales du personnel pour la défense du réseau, dont le point d'orgue est annoncé le 23 juin 2011. Elle invite les Présidents qui auront assisté à l'Assemblée Générale à se joindre au mouvement en allant pique-niquer sur le **Champ-de-Mars**.



Un après-midi sous le signe des régions

Ne manquez pas ce séminaire sur la structuration régionale du réseau qui aura lieu **au sein même de l'Assemblée Nationale** au 126 rue de l'Université à 14h30. Les Présidents des ARML ainsi que leur équipe en charge de l'animation sont particulièrement attendus !



Vous avez encore des questions ? Vous allez très prochainement recevoir toutes les informations par courrier.

La DARES rectifie ses chiffres sur la Bourgogne

En mars dernier, la DARES a publié un rapport sur «L'activité des Missions Locales et PAIO en 2009»¹ dont nous nous étions fait l'écho.²

Or, il est apparu que les chiffres de la Bourgogne présents dans le tableau 6 «Accès à l'emploi et à la formation dans les 6 mois suivant le premier accueil en 2009 par région» étaient anormalement défavorables. Après vérifications par l'ARML Bourgogne et de la DARES, ces chiffres étaient en effet erronés. Le 18 mai dernier, **un correctif** a donc été publié.

Voici ce qu'il fallait lire (en %) :

- **Accès à toute forme d'emploi** : 25 (au lieu de 17)
- **Accès à un emploi aidé ou en alternance** : 9 (au lieu de 6)
- **Accès à un emploi classique** : 17 (au lieu de 12)
- **Accès à une formation** : 13 (au lieu de 9)

Plus d'infos : version sur notre [site](#)

¹ N°26 de mars 2011

² Info Hebdo 26

Contrat d'autonomie : l'Etat persiste et lance un nouvel appel d'offres

Le 18 février dernier, le Comité Interministériel de la Ville avait annoncé le renforcement du contrat d'autonomie (soit 15 000 contrats pour 2011, en plus des contrats en cours). Ce dernier a donc bien été relancé mi-mai via un appel public à la concurrence.

Relance d'un marché public

Malgré les différents rapports parus sur l'efficacité du Contrat d'autonomie, le dénonçant comme une mesure coûteuse (65 Millions d'euros), la DGEFP vient de faire paraître l'appel public à la concurrence.

Ce marché porte sur un maximum de 14 300 jeunes pris en charge sur la durée du marché, soit 3 ans.

Si ce marché est ouvert aux opérateurs privés de placement, les Missions Locales peuvent également candidater à condition de déposer leur dossier avant le 24 juin à 17h.

Une couverture géographique plus restreinte

En effet, la liste des sites concernés par ce dernier est recentrée sur 11 départements au lieu de 35 initiaux et exclut totalement l'Outre-Mer :

- | | |
|--------------------|---------------------|
| - Bouches du Rhône | - Essonne |
| - Eure et Loir | - Hauts de Seine |
| - Isère | - Nord |
| - Rhône | - Seine-Saint-Denis |
| - Val d'Oise | - Yvelines |
| - Val de Marne | |

De fait, les Missions Locales retenues lors du premier appel d'offres et qui avaient obtenu de bons résultats tels que le Haut-Rhin et l'île de la Réunion ne sont plus dans le périmètre concerné.

Un financement partagé : Etat/Europe

Le contrat d'autonomie a la particularité d'être un dispositif cofinancé par le Fonds Social Européen au titre des mesures de lutte contre les discriminations en faveur des ZUS.

L'UNML, bien que consternée par le choix du gouvernement de relancer le contrat d'autonomie, aidera et soutiendra les Missions Locales qui feront le choix de candidater.

Plus d'infos : Retrouvez l'appel à candidature sur notre [site](#)

Ou sur celui de la DGEFP

Une réunion d'information aura lieu
le 6 juin prochain à 14h30

A la DGEFP - 7 square Max Hymans, 75015 Paris

Les prestataires intéressés sont invités à confirmer leur participation avant le 1^{er} juin à : emilie.guerin@emploi.gouv.fr

La présence à cette réunion d'information n'est pas obligatoire.

Assemblée Générale de l'USGERES

Retour sur un temps fort de la vie associative du Syndicat d'employeurs de l'économie sociale, dont l'UNML est adhérente.

L'USGERES regroupe une majorité des Syndicats d'employeurs de l'économie sociale, soit 60 000 employeurs et 500 000 salariés au total. L'UNML, en tant qu'adhérente, a assisté à son Assemblée générale statutaire, le mercredi 18 mai dernier.

Un bon bilan 2010

Que cela concerne le rapport financier (excédentaire) ou le rapport d'activités, l'année 2010 a été une excellente année pour l'USGERES.



Sans revenir sur tous les axes de travail que nous avons déjà évoqué lors d'un précédent numéro ¹, l'USGERES a continué à jouer un rôle prépondérant au niveau de :

- la négociation au niveau multi professionnel
- la fédération des syndicats d'employeurs et de lieux ressources sur la fonction employeurs de l'économie sociale
- la représentation auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels.

Des perspectives ambitieuses pour 2011

Fidèle à sa feuille de route, elle a prévu de :

1. Poursuivre les actions menées pour la reconnaissance de la représentativité,
2. Poursuivre la négociation d'accords collectifs multi professionnels dans l'économie sociale,
3. Développer les actions liées à la qualité de l'emploi, notamment dans les territoires,
4. Donner un nouveau souffle à l'action régionale de l'USGERES,
5. Finaliser la renégociation de l'avenant de création d'UNIFORMATION et préparer le ré-agrément,
6. Poursuivre les discussions sur l'évolution des ressources de l'USGERES,
7. Contribuer à rassembler les acteurs du dialogue social dans l'économie sociale,
8. Maintenir un échange constant avec les organisations du dialogue civil, associatif, coopératif et mutualiste,
9. Agir au sein de l'association des employeurs de l'économie sociale.



¹ Info Hebdo 24

Série Outre-Mer Hémisphère Sud : Mayotte, 101^{ème} département

Dernière étape de notre périple, Mayotte est très certainement le moins connu des départements d'Outre-Mer et pour cause ! Il vient tout juste d'être officiellement nommé 5^{ème} DOM et 101^{ème} département...

Mayotte, aussi appelée l'hippocampe mahorais, est située dans l'archipel des Comores, à l'entrée nord du canal de Mozambique dans l'Océan Indien. Elle se trouve à 8000 Km de la métropole, à 1500 Km de la Réunion et à 250 Km de la côte occidentale de Madagascar.

D'une superficie de 376 Km², elle est composée de la Petite-Terre et de la Grande-Terre et de plusieurs autres petites îles, ainsi qu'une multitude d'îlots et d'îles éparses. La préfecture est Mamoudzou, la plus grande ville de l'île. Son code départemental officiel est le « 97-6 ». En 2009, la population de Mayotte s'élevait à **196 519** habitants, appelés Mahorais, dont 56 % a moins de 20 ans. Elle a ainsi la **seconde plus forte densité de population de la France d'outre-mer**, après Saint-Martin, avec 499 hab/km².



La Mission Locale de Mayotte : 1 centre, deux antennes pour faire face à la jeunesse mahoraise

La Mission Locale de Mayotte existe depuis 15 ans. Elle est financée à hauteur de 73% par l'État, 25% par le Conseil régional et 2% par les communes. Cette dernière est composée 33 salariés dont 14 conseillers pour faire face à l'afflux de jeunes qui la fréquentent.

Les chiffres 2009 sont édifiants :

- **10 554** jeunes sont entrés en contact
- **6 251** jeunes accompagnés soit **446 jeunes par conseillers** quand la France entière en totalise 118.
- **1237** jeunes orientés au bilan
- **4592** jeunes en formation :
- **1 806** jeunes en attente de formation
- **29** jeunes en emploi
- **1775** jeunes ont été reçus en premier accueil soit plus de 11% par rapport à 2008.
 - les 16 - 21 ans représentent **82 %** de ces derniers
 - **11% sont diplômés** : CAP, BAC, BAC Pro , BTS

Par ailleurs, 22 jeunes sont traités par le médecin de la Mission Locale et 51 par le psychologue.

Autre difficulté : des chiffres tangibles du chômage

Selon le rapport de l'INSEE « Dans une économie où le marché de l'emploi est encore peu dynamique car en phase de développement, une partie de la population

peut se sentir non concernée, et se contenter d'une ou plusieurs activités peu lucratives qu'elle ne déclare pas comme un emploi. De plus, la prise en compte des situations de travail à temps partiel non choisi, d'inactivité «relative» apporte un éclairage sur le marché de l'emploi mahorais.

Ces profils difficiles à classer sont particulièrement nombreux à Mayotte. D'autant que le concept même de chômage est récent. En effet, les allocations chômage ont été mises en place en plusieurs étapes, les années 2006 et 2008 ayant enfin permis la publication de deux textes législatifs couvrant plus précisément le domaine. La population mahoraise est donc encore éloignée d'un marché du travail tel que permettent de l'approcher les concepts internationaux.»

Toutefois, la situation des jeunes est particulièrement préoccupante avec un **taux d'activité des 15-24 ans estimé à 11,5%**.

La typologie des jeunes connus de la Mission

- 70% sont français
- 30% sont des étrangers en situation régulière, ressortissants de l'Océan Indien et réfugiés politique
- 17% sont titulaires d'un CAP, BEP mais manquent d'expérience professionnelle

Les répercussions du passage au DOM

Qui dit passage en département français dit également mise en place de tous les dispositifs et système d'information prévalant en Métropole.

Ainsi, Mayotte et sa Mission Locale vont devoir mettre en place le CIVIS en passant par le Service Civique, jusqu'à P3 et ce, avant fin 2012 !

De fait, les besoins de personnel et de financements vont être à la hauteur de la lourde tâche qui les attend. Selon ses calculs et afin de pouvoir répondre à la demande qui est croissante, la Mission Locale aurait ainsi besoin de :

- **79 conseillers et de 9 antennes (dans l'immédiat)**
- **d'une augmentation sensible du financement du Conseil général et d'un engagement, notamment financier, des communes beaucoup plus développées.**

Et les autres COM de l'Hémisphère Sud ?
Nous avons choisi d'évoquer dans cette série les îles qui possèdent des Missions Locales. Toutefois, sachez qu'il existe un CUCS au sein de la Commune de Papeete qui inclut la Mission Locale, ainsi qu'un Service de l'Inspection du Travail et des Affaires Sociales (SITAS) à Wallis-et-Futuna qui est en charge de l'insertion.

Mayotte, les dates clés de son histoire

24 avril 1841, un sultan vend Mayotte à la France.

1886 : le protectorat établi sur les trois îles restantes, Grande Comore, Mohéli et Anjouan, est placé sous l'autorité du gouverneur de Mayotte.

1912 : ces territoires, transformés en colonies, sont rattachés administrativement à Madagascar.

1946 : obtention de leur autonomie administrative 1957 : Dzaoudzi (Grande Comore) devient le chef-lieu de ce nouveau territoire d'Outre-Mer

1974 et 1976 : Suite aux consultations, les Mahorais se prononcent

pour le maintien de l'île au sein de la République Française. Les autres optent pour l'indépendance, revendiquent Mayotte et refusent cette séparation qui remet en cause l'intégrité territoriale de l'archipel.

24 décembre 1976 : loi confère à Mayotte un statut provisoire de Collectivité Territoriale.

29 mars 2009 : consultation référendaire favorable pour devenir un département d'outre-mer à assemblée délibérante unique de la République française, le **31 mars 2011**.

Du côté des Missions Locales De l'apprentissage dans le Var et ... en Franche Comté

La Mission locale CORAIL, Centre d'orientation d'accueil et d'insertion local à destination couvre les communes de Hyères, Bormes-les-Mimosas, Carqueiranne, Collobrières, La Crau, La Londe, Le Lavandou (83) mène une campagne sur l'apprentissage.

Mission Locale **CORAIL**
Centre d'Orientation d'Accueil et d'Insertion Local



Avec le soutien du Fonds Social Européen et de l'Etat et dans le cadre de la campagne d'apprentissage 2011, la Mission Locale Corail propose non seulement un accompagnement global et personnalisé pour les recherches d'alternance mais aussi des permanences en partenariat avec le CFA de Giens tous les jeudis matins dès 9h00, à compter du 26 mai 2011.

Les actions de la Mission Locale CORAIL

Au cours des **informations collectives** qui se déroulent au siège de la Mission Locale à Hyères, les jeunes seront renseignés sur les contrats en alternance et sur les centres de formation d'apprentis.

En outre, ils auront la **possibilité de s'inscrire à la Bourse d'apprentissage** afin de faciliter leur recherches d'entreprises d'accueil.

Des informations spécifiques sont également programmées pour devenir apprenti dans :

- les métiers du bâtiment, le mardi 21 juin 2011 à 9h00
- les métiers de la mer, le mardi 5 juillet 2011 à 9h00

Enfin, la Mission Locale propose aux employeurs qui souhaitent embaucher un jeune en alternance de se

rapprocher de leur services pour tout besoin d'information sur les contrats, les aides à l'embauche, la sélection de candidats ou le dépôt de leurs offres.

La Franche-Comté : terre d'apprentissage

L'intérêt porté ces dernières années à l'apprentissage en Franche-Comté se mesure en quelques chiffres : plus de 10000 apprentis de 16 à 25 ans pour 40 000 lycéens, 22 centres de formation répartis sur 89 sites et 4 départements, 6000 entreprises associées.

Placé au coeur du nouveau plan de mobilisation pour l'emploi porté par l'État, l'apprentissage fait aussi partie des priorités de la région qui y consacre en 2011 47 millions d'euros et qui participe avec son partenaire, à l'amélioration de l'accueil en CFA.

Les rendez-vous de l'apprentissage 2011

Forte de ce constat et **pour la sixième année consécutive, le réseau des Missions Locales Espaces Jeunes de Franche-Comté accentue son action en faveur de l'apprentissage.**



Les rendez-vous 2011 échelonnés de mai à octobre sont préparés avec l'ensemble des partenaires régionaux et locaux, visent à promouvoir auprès des jeunes, de leurs parents et des entreprises, les contrats d'apprentissage et de professionnalisation. Ils constituent le point d'orgue d'une démarche d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement, engagée tout au long de l'année auprès des 16-25 ans, par les équipes professionnelles de chaque structure.



Offre de poste à pourvoir

En tant que syndicat d'employeur, l'UNML met désormais à votre disposition sur son blog des offres de postes. Retrouvez l'intégralité de cette offre [ici](#)

- **Chargé(e) de projet H/F en CDD - Orne et Québec** : Adressez votre candidature à Madame La Directrice, Mission Locale de l'Aigle - Mortagne au Perche, 3 rue Guillaume le Conquérant, 61300 l'Aigle ou à l'adresse mail suivante : assistante@ml61300.fr



L'UNML vous représente

24 mai : Réunion avec l'Agence du Service Civique

25 mai : Groupe de travail structuration régionale du réseau

26 mai : Audition préalable sur la préfiguration de l'Institut Bertrand Schwartz (suite)